

# Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**  
Rives du Léman



**N°14** AUTOMNE 2020

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • Chemin de la Cure • 04 50 94 71 57



## PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°14  
Automne 2020

Mairie de Messery  
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :  
Serge BEL, maire  
Responsable de publication :  
Nathalie VUARNET, 2<sup>e</sup> adjointe

### Ont participé à ce numéro :

#### Textes

Serge BEL  
Samy BEN SLAMA  
Annie BLOT  
Amélie COLLOMB  
Brigitte MAREK  
Roseline MEGHEZZI  
Marie-Céline PRAS  
Maude PEREIRA  
Frédéric RODRIGUES  
Nathalie VUARNET  
Bernard WALET

#### Crédit photos

Sandrine BOHNERT  
Roseline MEGHEZZI  
Thierry NOIR  
Maude PEREIRA  
Virginie ROSSAT  
Claude VAGNETTI  
Nathalie VUARNET

#### Création et impression :

Imprimerie MATHY  
74200 Thonon-les-Bains  
Graphisme Atelier 2L

Imprimé sur du papier PEFC  
(issu de forêts gérées durablement  
et de sources contrôlées)



Impression offset réalisée dans les ateliers  
de l'imprimerie Mathy - Label Imprim'vert



**Serge BEL**  
Maire de Messery



édito

En ces temps difficiles, j'aimerais vous transmettre, chers messerolins et chères messerolines, toute ma sympathie et fraternité, notamment envers les plus fragiles d'entre nous.

En dépit des événements qui frappent notre pays en ce moment, l'équipe municipale reste mobilisée pour mettre en place ses projets : certains sont importants, comme la création d'un pumtrack (parcours avec des bosses pour les vélos, les skates, les trottinettes...) aux Sémiss, la requalification de la plage, la rénovation des salles des fêtes, la création d'un local pour les jeunes. D'autres sont plus modestes, mais tout aussi importants pour la population : par exemple, mettre en place le quotient familial pour les activités périscolaires afin que la participation des familles corresponde à leurs ressources, créer un atelier « Initiation et Perfectionnement informatique et numérique » à destination de la population...

La création du comité consultatif va permettre aux habitants d'être associés aux projets et décisions de la municipalité. Je crois beaucoup à cette idée et je suis très heureux que vous ayez répondu en nombre pour en faire partie. J'espère que les échanges avec vos élus seront fructueux.

Aux habitants du chemin de Sergyieu et de la rue du Lac, j'aimerais exprimer mon soutien le plus sincère pour le retard « insupportable » pris par le chantier d'enfouissement électrique. La commune déplore ce retard imputable en partie aux problèmes sanitaires de ces derniers mois, en partie à l'inertie de certains intervenants. Je suis intervenu à plusieurs reprises auprès du concessionnaire (Enedis), du bureau d'étude et du Syane pour faire évoluer la situation. Les oublis et les lenteurs administratives ont eu raison de mes interventions. J'espère en tous cas que tout sera enfin fini au printemps prochain.

Je sais que nous ferons du bon travail ensemble car un seul objectif nous anime : le village et le bien-être de ses habitants.

Enfin, sachez que nous mettons tout en œuvre pour trouver notre futur médecin.

**Post scriptum :** Dans le dernier numéro, Jacques GROSJEAN a souhaité utiliser l'espace réservé à l'opposition pour épiloguer. Il conteste les indemnités votées par le conseil municipal en faveur du maire, des adjoints et conseillers délégués. Il s'élève également contre le projet de création d'une micro-crèche et à la volonté de l'équipe municipale d'en confier la gestion à une structure privée locale. Je déplore cette stratégie. Je pensais que Jacques GROSJEAN utiliserait son droit d'expression de façon constructive, pour faire des propositions pour notre village. Ce n'est visiblement pas le cas.

De notre côté, nous souhaitons avancer et travailler à l'amélioration des conditions de vie dans notre village. Nous avons 6 ans - c'est à la fois long et très court - pour que chacun, quel que soit son âge et ses attentes, y trouve son compte.



affaires scolaires

## RENTREE MASQUEE POUR L'ÉCOLE DES PETITS CRAYONS !

Nous pouvons louer l'étroite collaboration entre M. BEGEL Laurent, directeur de l'école et Mme DUVIVIER Christel, responsable du service périscolaire qui a permis d'accueillir au mieux les enfants dans ce contexte sanitaire délicat. Après avoir traversé une période inédite de confinement avec l'enseignement à distance, suivie d'une reprise partielle puis totale des cours, c'est avec plaisir que les 262 élèves ont repris le chemin de l'école pour revenir à une scolarité classique.



### L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

**Devant de gauche à droite :**  
Mme MILOT DE MATOS Maïté  
M. BEGEL Laurent  
(Directeur du groupe scolaire)  
Mme BARRAS Anaïs  
Mme BROQUIERE Mélanie  
**Au fond de gauche à droite :**  
Mme BALLY Murielle  
M. LAURAIN Guillaume  
Mme DELHOMME Audrey  
Mme MARECHAL Vanessa

Mme THABUIS Stéphanie  
Mme CAILLET Ludivine  
Mme CHARDIN Justine  
Mme FOUR MERLIN Emeline

**Absents :**  
Mme AMIOT Mathilde  
M. GOUTAGNY Julien  
(remplaçant rattaché à l'école)  
Mme PERREARD Marie  
(remplaçante rattachée à l'école)

### DÉPART À LA RETRAITE DE DOMINIQUE ELIA

Agent du Service Périscolaire

Arrivée à Messery en 1976, Dominique Elia a intégré le Service Périscolaire de la Commune en 2002. Durant ces 18 années, ses collègues et les nombreux élèves témoignent de sa gentillesse et de sa bonne humeur. Mais l'heure de la retraite a sonné et Dominique a quitté le service périscolaire à la fin mars, en plein confinement. Nous lui souhaitons une bonne retraite auprès de sa famille.



262  
ÉLÈVES  
11  
CLASSES

Pour cette année 2020 / 2021 :

- 4 classes ½ de maternelle (87 élèves)
- 6 classes ½ de primaire (175 élèves)



### L'ÉQUIPE ATSEM

(Agents Territorial Spécialisés des Écoles Maternelles)  
Elle intervient dans les classes de maternelle en complément des enseignants :

Mme MYTNIK Claire,  
Mme TAGAND Gianna,  
Mme LEFEUVRE Irina  
(remplaçante de Mme ERAYDIN)



### L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE

Elle assure la prise en charge des enfants sur le temps d'accueil en garderie et en cantine :

**1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :**  
Mme BARRAZZA Evelyne,  
Mme HADDOU Siham,  
Mme BOUGET Mélissa

**2<sup>e</sup> rang de gauche à droite :**  
M. HOLLIGER Oscar  
(remplaçant de BOURREL Sarah),  
Mme KIENTZ Nadia,  
Mme HAJJI Farida

**3<sup>e</sup> rang de gauche à droite :**  
Mme BOLLONDI Patricia,  
M. VOTTCHAL Nicolas  
(remplaçant de Mme LEFEUVRE)



**44 %**  
DES JEUNES DE  
MESSERY SOUHAITENT  
LA CRÉATION D'UN  
**LOCAL  
JEUNES**



## SONDAGE JEUNES

LA COMMISSION « MESSERY ACTION JEUNES »  
REMERCIÉ SINCÈREMENT LES **27 PERSONNES** QUI  
ONT PRIS LE TEMPS DE RÉPONDRE AU SONDRAGE  
EN LIGNE EFFECTUÉ DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 30 OCTOBRE  
2020.

Ainsi, à la lecture des résultats, nous notons que :

- 74 % sont âgés de 12 à 18 ans, avec 48 % de 12 à 15 ans
- 66 % sont des garçons, 34 % des filles
- 67 % disent rencontrer leurs amis sur la commune de Messery
- 55 % utilisent l'agorospace dont 22 % très souvent
- 44 % souhaitent la création d'un local jeunes
- 37 % désirent le développement de loisirs culturels et sportifs sur la commune :
- 37 % proposent de participer comme bénévole lors de chantiers collaboratifs, événements culturels ou sportifs...)
- 18,5 % se disent prêts à participer avec les conseillers municipaux à la réflexion et l'élaboration du projet jeunes (réunions, groupe de travail...)

Ces premières informations nous donnent un aperçu des désirs et besoins des jeunes de la commune.

Le projet prioritaire qui s'en dégage est la réalisation d'un foyer des jeunes.

**rendez-vous**  
Bon début de scénario ! Pour poursuivre cette histoire, et réfléchir ensemble à ce projet collaboratif, nous proposons, aux jeunes de la commune intéressés, une rencontre le

**le vendredi 11 décembre 2020 à 18h30**  
à la salle du conseil de l'espace Littorelle,

Faites passer le message auprès de vos amis, et, en attendant, commencez à imaginer le « foyer des jeunes idéal » !



## INAUGURATION DU MURET DE L'ÉCOLE DES PETITS CRAYONS

Tout est parti de Mme PERROTEAU, enseignante de SEGPA au collège KARINE RUBY de Saint-Pierre-en-Faucigny qui a fait part de son enthousiasme et professionnalisme pour proposer un projet d'aménagement à la commune. Le thème étant l'Europe, elle a présenté une fresque murale sous forme de jeu de l'oie pour habiller le muret de l'école, entièrement réalisé par ses élèves.

Le chantier a été amorcé début 2020 par une première classe d'élèves de 3<sup>e</sup> SEGPA, puis, du fait de la crise sanitaire, c'est une autre classe qui a terminé le travail à la rentrée de septembre.

C'est en présence du Principal du collège, des élus et agents de la commune et de Mme PERROTEAU que les élèves ont été reçu pour les remercier du travail effectué. Cette rencontre était l'occasion de les féliciter sur le rendu de leur travail mais également sur leur comportement irréprochable lors du chantier.



La fresque  
de l'Europe  
représentée  
sous forme de jeu de  
l'oie a été réalisée par  
les élèves de  
3<sup>e</sup> année de  
SEGPA

Nous ne pouvons qu'encourager ses initiatives qui permettent à des élèves une mise en situation dans le monde du travail et une valorisation de leurs compétences.

**Merci à Gabriel, Robin, Ethane, Medhi, Seska et Steven pour leur implication dans ce beau projet multiculturel qui a permis d'égayer ce site.**



## L'APE FARANDOLE FÊTE HALLOWEEN



Andréa et  
Roseline

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis d'organiser le traditionnel goûter d'Halloween mais cela n'a rien enlevé à la créativité des enfants qui ont répondu présent à l'appel de Farandole pour confectionner des œuvres pour cette fête. Nous ne pouvons que remercier tous les participants qui ont rendu de magnifiques travaux.

**Coloriages, dessins, bricolages, poèmes...** tant d'inventivité qui nous a donné envie de rencontrer tous les enfants pour leur faire part de notre reconnaissance. La veille des vacances, deux mamans d'élèves, Andréa et Roseline ont fait le tour des classes afin d'offrir à tous les élèves bonbons, chocolats et une petite décoration d'Halloween.

Merci pour toutes vos productions et à bientôt pour de nouvelles **créations** !



## HOMMAGE À SAMUEL PATY

### J'atteste

J'atteste qu'il n'y a d'être humain  
que Celui dont le cœur tremble d'amour  
pour tous ses frères en humanité

Celui qui désire ardemment  
plus pour eux que pour lui-même  
liberté, paix, dignité

Celui qui considère que la Vie  
est encore plus sacrée  
que ses croyances et ses divinités

J'atteste qu'il n'y a d'être humain  
que Celui qui combat sans relâche  
la Haine en lui et autour de lui

Celui qui,  
dès qu'il ouvre les yeux au matin,  
se pose la question :  
Que vais-je faire aujourd'hui  
pour ne pas perdre ma qualité et  
ma fierté d'être homme ?

Abdellatif Laâbi  
Le 10 janvier 2015

Poème extrait de l'anthologie « Je rêve le monde, assis sur  
un vieux crocodile » © Rue du monde, 2015



RÉUNION DES ASSOCIATIONS DU 22 SEPTEMBRE

## LES GRANDES LIGNES POUR 2021

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS ONT RÉPONDU PRÉSENTES À LA RÉUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE « ASSOCIATIONS » PRÉSIDIÉE PAR M. FRÉDÉRIC RODRIGUES, PREMIER ADJOINT.

Ce dernier les a remerciées d'être venues. Il a expliqué que les élus de cette commission souhaitent vivement épauler les associations dans leurs actions et leurs événements. Il a rappelé que la secrétaire du Service Info-tourisme est la référente pour toute demande concernant les associations. Effectivement, le service Info-tourisme s'occupe de la gestion des plannings des salles (réservations pour les manifestations ponctuelles et pour les cours réguliers). Il assiste et conseille les associations pour les démarches concernant les manifestations organisées par ces dernières. Ce même service relaie les informations dans les journaux municipaux.

### UN FORUM DES ASSOCIATIONS PLUS LUDIQUE :

Il est également abordé le problème du Forum des Associations qui se tient habituellement début septembre mais qui n'a pas pu avoir lieu en cette année si particulière. M. Bernard WALET, conseiller municipal et membre de la Commission « Associations », interroge les associations sur le bien-fondé d'un forum organisé en octobre ou novembre. Pour la plupart, cela n'a pas de sens de le faire dans les mois qui suivent. Pour le Forum 2021, certains proposent le mois de juin mais, après un rapide tour de salle, chacun s'accorde à dire que la date de début septembre est la plus judicieuse.

### La date du samedi 4 septembre 2021 est donc retenue.

Le Forum devra être plus attractif pour la population :

- Ateliers et démonstrations organisées par les associations
- Buvette-snacking commune tenue durant toute la durée du Forum
- Possibilité d'organiser le Forum dans le parc des Sémiss...

### LES PROJETS DE MANIFESTATIONS POUR 2021 :

Mme Lucille SCHEFZICK, conseillère municipale et membre de la Commission Association, évoque le souhait de la Commission de jouer un rôle de Comité des Fêtes auprès des associations dans le but de les fédérer pour l'organisation des principales manifestations.

En 2021, les manifestations suivantes pourraient être organisées :

Fête de la Musique, animation de la Fête du 14 juillet, Bric à brac, Fête du Patrimoine...

La Commission réfléchit à l'idée que l'une des deux fêtes (Fête de la Musique ou Fête du Patrimoine) pourrait avoir lieu au bord du lac.

M. Frédéric RODRIGUES explique également que la Fête de la Musique ne sera plus organisée par le CCAS mais par les associations et les commerçants. Dès le début janvier (et si les conditions sanitaires le permettent), une réunion devra avoir lieu pour commencer à préparer cette fête.

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Pour conclure, Mme Nathalie VUARNET, 2<sup>e</sup> adjointe, évoque le développement durable et la mise en place d'une charte éco-responsable allant dans ce sens pour la mise en place des manifestations à Messery. Il faut déjà penser à l'avenir et avancer ensemble dans ce sens.



Pour toute demande concernant les associations, contacter le **SERVICE INFO-TOURISME**

à l'Espace Littorelle  
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)  
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
04 50 94 75 55  
tourisme-communication@messery.fr



## C MES LOISIRS

### CET ÉTÉ

LE CENTRE DE LOISIRS SE SITUANT À CHENS-SUR-LÉMAN A ACCUEILLI **176 ENFANTS ET JEUNES ÂGÉS RESPECTIVEMENT DE 3 À 11 ANS ET DE 13 À 18 ANS.**

Les enfants ont pu expérimenter, jouer et découvrir de nombreuses activités grâce à l'équipe d'animation et ce, malgré les conditions sanitaires. Ils ont également pu bénéficier du nouveau jardin pédagogique et découvrir les joies des arrosages, de l'entretien des plantes et du nourrissage des poissons.

Les 10 camps pour les jeunes prévus sous tentes en Corse et sur l'ensemble de la Haute-Savoie n'ont pas pu avoir lieu pour des raisons sanitaires.

### LES INCROYABLES COMESTIBLES

ont également été mis en place au début de l'été.

Sur la rue du Léman, trois parterres de fleurs ont été réaménagés par l'association et les services techniques de la commune de Chens-sur-Léman, afin de permettre à l'ensemble des habitants d'entretenir et de cueillir des fruits et légumes en libre-service. Si vous avez bénéficié de cette action ou si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître.

### LA RENTRÉE

est synonyme de reprise des activités régulières \* de l'association pour les enfants, les ados et les adultes.

**Cette année l'association propose les activités suivantes :** Athlétisme, baby danse, gym des bambins, baby Hip-hop, taekwondo, dessin, anglais enfant et adulte, théâtre, danse modern-jazz, danse house hip-hop, basket-ball, couture, photographie, capoeira, zumba, strong, marche, course à pied, loisirs, jeux de cartes, sorties séniors, judo, aide aux devoirs, pilate, yoga, stretching postural.

**Le centre de loisirs** accueille vos enfants âgés de 3 à 12 ans le mercredi. Il est ouvert de 7h30 à 18h30 pour un accueil à la demi-journée ou la journée complète. Comme lors des vacances, différentes activités sont proposées aux enfants : des jeux sportifs, des activités manuelles, des grands jeux...

**L'espace jeunesse pour les 12-17 ans** est ouvert tous les mardis et jeudis de 17h30 à 19h à Chens-sur-Léman. Ce lieu réservé aux jeunes permet de se rencontrer autour d'un baby-foot, d'un billard, d'une table de ping-pong, de jeux de société, fléchettes... L'espace jeunesse est animé par les animateurs de l'association et permet également de créer avec les jeunes des programmes d'activités, mais aussi de mettre en place différents projets.



### INFORMATIONS

Pour l'ensemble de nos activités de 3 à 99 ans, notre secrétaire vous accueille **tous les mardis et jeudis de 15h à 18h.**

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec les différents responsables de secteurs afin de répondre à vos questions plus spécifiques ou pourquoi pas nous proposer des actions ou activités à mettre en place.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de nos actions à partir de l'âge de 11 ans. Nous espérons que cette situation particulière sera la plus courte possible et que nous pourrions rapidement nous retrouver dans des conditions normales.

A très bientôt sur nos activités,

L'équipe de C Mes loisirs

\* sous réserve des contraintes liées aux protocoles sanitaires



# FÊTE DU PATRIMOINE

## UNE BULLE D'OXYGENE A MESSERY

LE 19 SEPTEMBRE 2020, LA 37<sup>E</sup> JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE S'EST DÉROULÉE AU CENTRE DU VILLAGE AUTOUR DU THÈME « PATRIMOINE ET ÉDUCATION : APPRENDRE POUR LA VIE ».

VOUS AVEZ ÉTÉ TRÈS NOMBREUX À RÉPONDRE PRÉSENT À L'INVITATION DE LA MAIRIE POUR CETTE PREMIÈRE GRANDE FÊTE DE L'ANNÉE ET REDÉCOUVRIR AINSI UNE PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE CULTUREL.



### LE VILLAGE DES ANIMAUX

Nous avons pu voir de près de nombreux animaux venus des fermes avoisinantes: vaches et veaux de Christian et Léon TREBOUX, le cochon Félix et l'oie Ethan de M. LEVRET, les chevaux et ânes de TRAIT EN SAVOIE encadrés par deux vieux tracteurs amenés par Olivier VUARNET et son fils.

Nous avons pu aussi admirer les chevaux nains du CENTRE ÉQUESTRE D'ESSERT qui ont eu un grand succès auprès des enfants. Sans oublier les chèvres de Patricia et les oiseaux de Romain MATTHIEU.

Beaucoup d'intérêt pour l'association SOS ANIMAUX DE LA FERME, créée par deux passionnés qui a pour vocation de secourir les animaux de la ferme maltraités, abandonnés ou en déshérence.

### LE MUR D'IMAGES

vous aura montré un **Messery d'autrefois**. Certains auront eu la chance d'écouter des anciens commenter ces photos et profiter de nombreuses anecdotes.



### LE VILLAGE DES ARTISANS

Un gros travail a été fait pour accueillir nos artisans et leur permettre de présenter leurs métiers et, nous l'espérons, faire naître des vocations. Vous avez sûrement noté les magnifiques

pergolas et kiosques fabriqués pour l'occasion par l'équipe organisatrice.

Nous avons pu rencontrer :

- CRÉAMÉTAL, un artisan-ferronnier de Douvaine, qui a réalisé la sculpture installée devant l'école
- Christelle de l'atelier PHYSALIS, fleuriste, installée à Douvaine, venue avec de magnifiques compositions
- Un brasseur de bière amateur et passionné, Jérémy MOREL, qui nous a montré comment fabriquer de la bière de manière artisanale
- Jean-François DECORZENT, un créateur d'objets en bois (petites boîtes aux lettres...)
- Sandra VERRE qui réalise à la main des pièces uniques: cartes postales, cartons d'invitations...
- Un forgeron, Laurent GERDIL, qui fabrique, entre autres, de magnifiques couteaux. A noter qu'il organise aussi des ateliers d'initiation à la ferronnerie, ouverts à tous



- Le maréchal-ferrand, JÉRÉMY qui a ferré avec son équipe un cheval Comtois devant un public très nombreux et qui fabrique lui-même ses fers
- Un apiculteur, Aimé FAVRE, venu avec une ruche et ses miels
- Sans oublier Serge CARREAU, pêcheur bien connu de Chens-sur-Léman, qui a pu nous parler de son métier.

### LE VILLAGE JEUX

Animé par l'association de parents d'élèves FARANDOLE, de nombreux jeux à l'ancienne (courses en sacs, casse-boîtes, quilles, échasses ...) ont été mis à disposition des enfants.

Pour les plus grands, le traditionnel concours de pesée du jambon. Soixante sept poids différents ont été donnés. Félicitations à Jean-Paul CARRON qui a remporté le concours et ce jambon qui pesait finalement 6,380 kilos.

### LE VILLAGE BAR ET RESTAURATION

Beaucoup de monde autour de la buvette tenue par FARANDOLE avec environ 200 litres de boissons, 3 kilos de barbe à papa consommés. Nous rappelons que la totalité des bénéfices permettront à l'association d'organiser des activités extra scolaires pour les enfants comme le cinéma, la voile, la piscine ou des sorties thématiques...

La restauration a aussi tenu toutes ses promesses avec plus de 300 repas préparés et servis le soir par la boucherie CLIN (avec l'aide des bénévoles de la RONDE DU LEMAN) et ce malgré la pluie qui a fait son apparition vers 19h (heureusement pour une petite heure seulement) mais qui n'a pas enlevé l'intérêt pour les produits régionaux comme les Diots (pas loin de 200 cuisinés) et les beignets de pomme de terre (10 kilos consommés).

Crêpes et gaufres, préparées par le personnel de la mairie, sont venues compléter le repas et offrir un goûter plus tôt dans la journée.

### ANIMATION MUSICALE

Gros succès pour nos musiciens. Nous étions nombreux à reprendre les chansons de Piaf ou de Aznavour autour de l'orgue de barbarie de Mireille SEGURET ou applaudir l'accordéoniste Jérémy VANNEREAU et son violoniste.

Et pour clore en beauté cette belle journée,

### LE FEU D'ARTIFICE

à la plage de Messery.



« Si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix »

Sherry Anderson



### MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

Un grand merci à la commission du patrimoine, sous l'égide de Thierry NOIR, pour avoir eu l'ambition et avoir su réaliser un tel événement, grâce aussi à nos agriculteurs, éleveurs, artisans et aux nombreux bénévoles de notre village. Merci aussi à Frédéric GERDIL, notre Monsieur Loyal, pour avoir si bien animé cette journée.

### REMERCIEMENTS DE L'APE

En plus de tous les parents bénévoles qui ont tenu le bar, l'Association de Parents d'Elèves Farandole tenait à remercier particulièrement Liza CERRI et Angèle VUARNET qui ont, de leur propre initiative, confectionné et vendu des cupcakes au profit de l'APE. Nous ne pouvons qu'admirer cette démarche louable de ces deux jeunes filles qui ont de plus revêtu de magnifiques tenues d'époque.



**35%**  
des enfants de la commune de Messery n'ont pas de mode de garde

Article de Mme Maude PEREIRA, porteuse du projet:

## UNE MICRO-CRÈCHE POUR TOUS !

Ce n'est pas une nouveauté, notre pays manque cruellement de structures pour les enfants de moins de 3 ans.

C'est simple, il y a environ une **soixantaine d'enfants de moins de 3 ans à Messery, pour 11 assistantes maternelles avec une capacité d'accueil de 39 enfants !** Et d'après l'étude qui a été menée sur le territoire, si l'on considère l'augmentation du parc immobilier de Messery, le besoin des familles concernant les modes de garde de leurs enfants ne fera que s'accroître. Par ailleurs, ce projet de micro-crèche a la volonté d'optimiser l'intégration des enfants en situation de handicap et de contribuer à un changement de regard.

Étant moi-même maman d'un enfant en situation de handicap, je pense qu'il est important d'être attentif à la participation et à la citoyenneté des enfants porteurs de handicap qui représentent une minorité. Actuellement, dans le Chablais, il n'y a aucune micro-crèche qui inscrit l'accueil de ces enfants dans son projet pédagogique, c'est pour cela que j'ai décidé de créer **une micro-crèche accessible à tous**. La mixité enfants valides / enfants en situation de handicap s'avère être d'une grande richesse, pour les tout-petits comme pour leurs parents et les professionnels qui les entourent. Selon moi, c'est un très bon moyen de faire évoluer les mentalités.

Cette micro-crèche, située en plein cœur du Parc des Sémiss, s'inscrit également dans la préparation du futur visage de Messery dans une logique de complémentarité d'accueil, en proposant des services plus souples aux familles dans une dynamique de développement social, local et de partenariat avec la commune et ses habitants. Habitants qui, de plus, bénéficieront de la priorité dans l'attribution des 10 places dont disposera la micro-crèche.

Attentive à la qualité de l'accueil portée aux enfants ma volonté est que la fonction de direction de la micro crèche soit assurée, en adéquation avec le projet, par Valérie DURET, éducatrice de jeunes enfants, avec qui je suis en collaboration depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, ma collaboration avec l'équipe municipale de Messery, me permet de vous annoncer **l'ouverture de la micro-crèche en janvier 2022 !**

### UN PROJET, DEUX OBJECTIFS :

**1.** Être au plus près de l'évolution des besoins des familles en améliorant et diversifiant l'offre d'accueil et en permettant l'accessibilité à de nouvelles offres de services à la parentalité. Nous souhaitons être un service de proximité pour les familles.

**2.** Favoriser l'accueil du jeune enfant porteur de handicap en lui permettant de partager la vie en collectivité et amener les autres enfants à se familiariser avec le handicap, pour mieux appréhender la différence et, construire ensemble une société inclusive.

### VALEURS DU PROJET :

Ce projet s'articule autour de valeurs universelles comme l'inclusion, l'équité, l'accessibilité ou encore la non-discrimination. Il s'inscrit tout à fait dans le débat démocratique au sens plus large, définissant un intérêt général, en opposition aux intérêts particuliers.

### INVESTISSEMENTS :

La commune a fait des demandes de subventions qui sont en cours. La micro-crèche quant à elle versera un loyer.



CONTACT : 06 28 40 63 08  
pereira\_maude@orange.fr

**Vous pouvez participer à l'élaboration du projet sur le lien internet : <https://bit.ly/31vxQ6F>**



## SNACK DE LA PLAGE

Cette année le snack « The Coast » a ouvert le 11 juin, 3<sup>e</sup> saison de gérance pour Anthony TISSOT et son équipe constituée, au plus fort de l'été, de dix personnes dont sept jeunes de 16-18 ans de la commune.

La terrasse se trouvant à l'extérieur, les consignes sanitaires liées à la Covid 19 n'ont pas trop impacté le fonctionnement du snack.

La fréquentation a même été spectaculaire, avec une affluence record lors des épisodes caniculaires, principalement des clients locaux qui ont profité pleinement des lieux.

Pour la 6<sup>e</sup> saison la flotte de paddles et canoës s'est enrichie, quant à elles, de pédalos toboggan qui ont fait le bonheur des petits, des grands et des familles. L'implantation d'un chalet autorisée par la municipalité a facilité le rangement du matériel et l'accueil des clients.

L'équipe de sécurité et l'ASVP de la commune ont travaillé conjointement pour réguler le trafic automobile et le stationnement sur les parkings de la plage. Sans cette initiative, certains jours se seraient transformés en cauchemar ! Et même si des éléments sont à améliorer dans les mois qui viennent pour le bien-être et la sécurité de tous, cet été 2020 restera une parenthèse agréable loin des tracas du quotidien !



## SERVICE DRH

### DÉPART D'ANNIE NOIROT

Un grand merci à Mme Annie NOIROT, en charge du Service des Ressources Humaines de septembre 2017 à octobre 2020.

Durant ces 3 années, les élus et les agents de la Commune ont pu apprécier la disponibilité d'Annie, son professionnalisme et sa gentillesse. Venant du secteur privé, Annie a dû relever le défi et nous avons tous salué sa capacité d'adaptation.

Nous lui souhaitons une bonne continuation.

### ARRIVÉE DE SANDRINE BOHNERT



Sandrine, après plusieurs déménagements professionnels, a posé ses valises dans cette région coup de cœur entre lac et montagnes offrant une belle qualité de vie, et a rejoint le service des ressources humaines le 7 septembre 2020 en qualité de gestionnaire-responsable.

Dotée d'un master 2 en gestion des ressources humaines, elle a exercé au sein de grandes sociétés ainsi qu'en collectivité locale. Sandrine désire mettre ses compétences au service d'une structure à taille humaine, de la polyvalence et de la proximité avec la population.

Son investissement, son dynamisme et sa disponibilité en font une intégration parfaitement réussie.

Maman d'une petite Camille de huit ans, Sandrine aime cuisiner et recevoir, elle aime aussi les voyages et le scrabble.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre magnifique village de Messery !





**LE NOUVEAU  
CONSEIL CONSULTATIF**  
interviendra pour donner  
son avis ou faire des  
propositions au conseil  
municipal.

## MISE EN PLACE DU CONSEIL CONSULTATIF

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la municipalité a reçu toutes les candidatures des habitants pour participer au conseil consultatif.

Une liste de **45 administrés** a été voté lors du conseil municipal du jeudi 15 octobre 2020.

Pour accompagner les différents projets, sept élus seront présents dans les différents groupes de travail :

Frédéric RODRIGUES,  
Nathalie VUARNET,  
Thierry NOIR,  
Roseline MEGHEZZI,  
Claude GÉRARD,  
Alexis MARI  
et Alexandre RAYMOND.

Le conseil consultatif sera force de proposition dans les domaines suivants, par exemple :

- L'aménagement urbain
- Les grands projets communaux
- La vie économique
- La vie associative, culturelle et sportive
- Le développement durable
- Les actions jeunes

### LISTE DU CONSEIL CONSULTATIF

ALLEN Ulla  
BEAL Gaëlle  
BEAU Stéphane  
BEAUDOUT Wendy  
BEROUD-COMTE Delphine  
BERTHIER Gérard  
BERTHOUX Lionel  
BOCQUET André  
BOCQUET Danielle  
BONNET Thierry  
BUGAUT Anne  
CARON Jean-Paul  
CHANTEGRAIL Marie-Thérèse  
CHAPUIS Lucie  
CHAPUIS JérémY  
CORDIER Valérie  
CREPY Mathilde  
DUCOR Aurélia  
DURET Valérie  
FAUGERAS Fabienne  
GARNIER Michaël  
HOMINAL BATENEVA Tatiana  
HURTADO Marta

LAMOLLE Nicole  
LENGLIN Mathieu  
LINSEN Max  
LÜFKENS Matthias  
MARTIN TURMEAU Françoise  
MASSÉ Danielle  
MUNCH Leonor  
PASQUALINI Françoise  
PÉANNE Martine  
PERSIN Marine  
POGODALLA Simone  
REYMOND Jean-Philippe  
RIGAUX BEAU Aline  
ROSSI Laurent  
ROSSI Sylvie  
ROUILLON Silvia  
SAPIN Christelle  
STADLER Cathy  
TANCHETTE Pauline  
VERDURE Raphaël  
YEARWOOD Patricia  
ZONNEKINDT Roger

Toute l'équipe municipale souhaite remercier d'avance les participants pour leur volonté de s'investir dans les projets de la commune. Nous espérons pouvoir réunir rapidement toutes les personnes retenues pour un premier contact et échange mais les restrictions sanitaires actuelles risquent de mettre à mal cette volonté.

Dès que le protocole sanitaire le permettra, nous mettrons tout en œuvre pour amorcer cette dynamique participative des messerolins.



## ACTIONS ET RÔLE DU CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CCAS CONSTITUE L'OUTIL PRINCIPAL DES MUNICIPALITÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LES SOLIDARITÉS ET ORGANISER L'AIDE SOCIALE AU PROFIT DES HABITANTS DE LA COMMUNE.

IL A POUR RÔLE DE LUTTER CONTRE L'EXCLUSION, D'ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES, FRAGILES ET DE SOUTENIR LES PERSONNES SOUFFRANT DE HANDICAP.

LE CCAS EST ADMINISTRÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDÉ PAR LE MAIRE, COMPOSÉ À PARTS ÉGALES D'ÉLUS ET DE MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE NOMMÉS PAR CELUI-CI.

### LES ACTIONS DU CCAS DE MESSERY SONT :

#### • Des aides ponctuelles :

Le CCAS peut accorder aux personnes qui le demandent, une aide financière ponctuelle urgente, afin de leur permettre de faire face à des difficultés financières les empêchant de régler les dépenses essentielles de la vie courante (loyer, facture d'énergie, d'eau, santé...).

Le CCAS travaille en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux du territoire.

L'aide sociale du CCAS est facultative, elle ne présente pas un caractère systématique et ne peut pas compenser une insuffisance permanente de ressources ou se substituer aux autres aides légales éventuelles.

L'aide peut également faire l'objet d'un prêt remboursable sur une période plus ou moins longue selon le montant du prêt accordé et les capacités de remboursement des personnes.

Chaque demande est traitée au cas par cas lors de commissions. La décision d'accorder l'aide (qui peut être totale ou partielle) ou de la refuser résulte d'un vote à la majorité des membres du CCAS. Si la demande est acceptée, le CCAS règle directement la ou les factures aux prestataires concernés.

Cette décision est actée par une délibération.

#### • Un accompagnement administratif et social :

Pour les personnes qui rencontrent des problèmes divers dans leur vie quotidienne.

Le CCAS est là pour conseiller, orienter et donner les renseignements nécessaires aux habitants qui se trouvent dans une situation difficile pour diverses raisons.

#### • Les actions auprès des seniors :

Chaque année, le CCAS de Messery offre à ses aînés (personnes de 70 ans et plus) une sortie d'une journée dans un lieu touristique.

A la période de Noël, le CCAS propose au choix, un repas (avec animation) ou un petit colis de Noël aux anciens qui le souhaitent.



Repas de Noël en 2019

## DÉMISSION DE M. Patrick VIROT

Pour des raisons de santé, M. Patrick VIROT a présenté sa démission à l'équipe du CCAS.

Conseiller municipal et membre du CCAS sous le 1<sup>er</sup> mandat de M. BEL (de 2014 à 2020), M. Patrick VIROT avait récemment réintégré la nouvelle équipe du CCAS.

Tous les élus et tous les membres du CCAS le remercient chaleureusement pour son implication dans la vie communale, mais également pour sa grande disponibilité, sa serviabilité et sa gentillesse. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

## INFO

Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2021 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

Plus d'info au 04 50 94 71 57 - [ccas@messery.fr](mailto:ccas@messery.fr)





## URBANISME

### PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. PUIG Kévin et Mme MANTEGANI Anaëlle, 11 chemin de la Crozette ; villa individuelle et garage accolé
- M. et Mme SAILLY Guillaume, chemin des Champs d'Amot ; construction d'une maison individuelle de plain-pied avec garage
- M. CURDY Fabrice, 21 chemin du Bourg ; réhabilitation d'un logement et création d'un deuxième logement
- M. BOULIN Guillaume, 15 c chemin de la Pierre ; modifications: mur de soutènement, plantation haie, création terrasse de plain-pied, piscine, local technique, exhaussement de terre
- M. VINTER NENTWIG Eric, 29 chemin de Sergyieu ; déplacement d'ouverture, modification de façade, création d'une annexe, d'un escalier extérieur, aménagement du terrain par paliers successifs, création de murs de soutènement végétalisés, agrandissement aire de parking, modification de la teinte de la toiture
- SCI SCCV QUIETUDE, Chez Dérive ; demande de transfert

### DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. BOURLARD Alexandre, 2 rue du Crêt ; isolation par l'extérieur, remplacement de la porte d'entrée, des fenêtres et des volets
- M. MALOCHET Pierre, chemin d'Avau ; construction d'une piscine 6x3x1,50m
- M. PAULIN Nicolas, 24 chemin d'Avau ; changement du portail existant et de la porte de garage existante
- Mme ROSSAT Virginie, 44 rue de Vérêt ; remplacement volets bois et peinture
- M. ZANOLI Stéphane, 1 route de Frier ; modifications des ouvertures et agrandissement de la porte-fenêtre
- M. et Mme KAYLOR Robert chez M. SALIBA Ivan, 11P chemin de la Crozette ; division parcellaire
- M. DE SEGURET Olivier, 8 chemin de Sergyieu ; isolation par l'extérieur, changement tuiles, zinguerie et habillage des chiens assis
- M. et Mme DURET Yvon chez SELARL BARNOUD-TROMBERT, chemin de Sergyieu ; division parcellaire en vue de construction
- M. PAIR Eric, 8 rue Trai les Granges ; pose abri jardin de 7,68 m<sup>2</sup>
- M. GAUTIER Laurent, 11 chemin sous les Prés ; pose clôture
- M. LECOEUVE Henri chez CANEL Géomètre, 15 route de la Pointe ; division parcellaire en vue de construction
- EDF ENR pour M. et Mme PARQUET Alain, 1 rue du Plantez ; pose d'un générateur photovoltaïque de couleur noire de 30 m<sup>2</sup>



Pas d'article transmis.



## COMMISSION « ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES »

La commission artisans commerçants et professions libérales travaille activement depuis le mois de juillet.

Il était prévu une première réunion mi-novembre mais au vu de la situation sanitaire, la commission a décidé de la reporter au **premier semestre 2021**.

Dès que la situation le permettra, nous viendrons à votre rencontre.

À très bientôt

Frédéric Rodrigues,  
vice-Président de la Commission



## ETAT CIVIL

### Décès

Maja GUGGER, décédée le 20 septembre  
Philippe LAPISH, décédé le 13 octobre

### Naissances

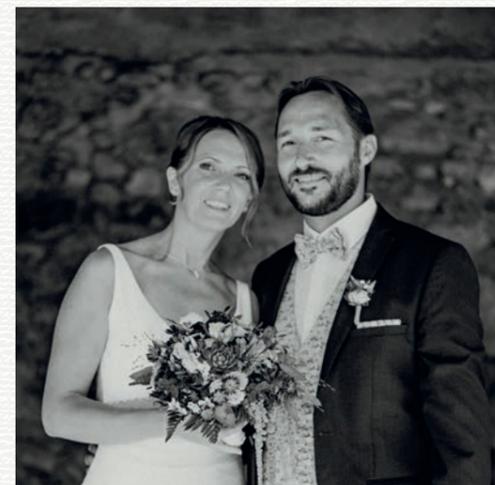
Olivia DUTHEIL TUAILLON, née le 1<sup>er</sup> août  
Charlène Pascale Nadine CLIN, née le 6 août  
Ayana Grace WEIBEL, née le 16 août  
Adam Michel Joseph BIRRAUX,  
né le 21 septembre  
Aaron Eric Christian BOSSON, né le 7 octobre  
Lilio Louis Alain LANVERS, né le 19 octobre

### Mariages

Quentin VERHENNE et Kévin COSTA PINTO,  
le 29 août  
Alexis DUBOUCHET et Aishath JEELAN,  
le 5 septembre



Pascal GAYDON et Laura MATHIEU,  
le 5 septembre



Michaël GARNIER et Géraldine ALLIOD,  
le 12 septembre



## LE SERVICE DE TRANSPORT

UN SERVICE À LA DEMANDE, OUVERT À TOUS,  
PROPOSÉ PAR THONON AGGLOMÉRATION

**Fonctionnant sur réservation**, il offre la possibilité de se déplacer facilement sur l'ensemble des 25 communes de l'agglomération, pour rejoindre un arrêt de bus, se rendre à la Gare de Bons-en-Chablais, aller au travail, faire des achats ou tout simplement rendre visite à son entourage.

Les véhicules circulent du lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés.

### Renseignements et réservations

**04 50 74 49 96 - [www.thononagallo.fr](http://www.thononagallo.fr)**  
Rubrique « Mes déplacements » / Transport à la demande



RAPPEL

## CHIENS EN LAISSE

Suite à de nombreuses plaintes auprès de notre service de Police municipale, nous vous rappelons que les chiens doivent être impérativement tenus en laisse sur tout le domaine public et particulièrement aux abords des voies ouvertes à la circulation.

Tout chien en divagation peut-être à l'origine d'un accident dont le propriétaire sera tenu pour responsable.

D'autre part, lors de la promenade, assurez-vous de ne pas laisser les déjections de votre chien, en particulier dans les espaces publics et espaces verts de la commune (zone sportive, aire de jeux pour les enfants...).

**Pour la sécurité et le bien de tous, merci de votre civisme.**



## PARC SÉMISS DE LA NAISSANCE D'UNE IDÉE À SA RÉALISATION



**Durant le mandat 2008-2014, M. PARQUET, adjoint au maire, a eu l'idée de renforcer l'aspect sportif du parc des Sémiss en proposant un parcours santé. Son souhait était d'allier l'exercice physique à la découverte de la faune et de la flore. Le projet d'offrir un parcours de santé accessible à tous, en incluant les porteurs de handicap fut une volonté dès le départ.**

Une pré-étude fut effectuée alors par l'ONF (Office national des forêts), organisme public qui gère les bois communaux. Cette phase a permis de cerner les besoins et les objectifs en intégrant les contraintes propres au site.

En 2018, l'étude est reprise par des nouveaux élus, M. NOIR et M. VIROT, accompagnés des élus du Conseil Municipal Jeunes qui avaient le souhait de créer un tel dispositif, et de M. PARQUET qui va partager son expérience.

Un jalonnage dans la forêt avec un podomètre et des rencontres d'architectes paysagers va fixer la longueur du parcours et définir le tracé.

Plusieurs visites de parcours santé dont celui de Chamonix, Saint Martin de Bellevue, Ville la Grand et Ballaison seront utiles pour se faire une idée de ce qui va être le plus adapté au projet de Messery. De ces visites, l'idée d'un parcours ludique avec des jeux en bois, à destination des familles va prendre forme, toujours avec le souci d'intégrer les personnes en situation de handicap.

Le cabinet d'architectes-paysagers de l'entreprise ATELIER PAYSAGER à la Roche-sur-Foron est retenu suite à l'appel d'offre. En plus des plans, leur tâche a consisté à mettre en œuvre le chantier et à suivre la réalisation de celui-ci.

De gros travaux de coupes, d'élagages, d'excavations, de drainage ont été nécessaires pour structurer ce parcours.

Ensuite les modules ludiques en bois de robinier ont été livrés et montés sur place. Le robinier, essence de bois local, présente les mêmes caractéristiques que les bois exotiques, il très résistant, dur et imputrescible. Avec ce choix, on évite la déforestation des forêts tropicales, on diminue notre empreinte carbone et on soutient les artisans locaux.

Une fois ces travaux achevés, les grosses pluies du printemps ont montré les défaillances de certaines zones inondées en partie. Il a donc fallu trouver de nouvelles solutions de drainage et reprendre les travaux !



### LE FINANCEMENT

a été composé de subventions de la Région, du Département, de Thonon agglomération et du don généreux d'un mécène de la commune.

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie  
le Département

THONON  
agglomération

**Aujourd'hui, le sentier est ouvert aux randonneurs, il alterne les tronçons en graviers et les tronçons en platelages bois. Les bordures en acier facilitent le déplacement des personnes malvoyantes. Le site dispose aussi de deux aires de pique-nique (barbecue) et de terrains de pétanque.**